

## Un gouvernement dépassé et une nouvelle stratégie de communication

Serge Kollwelter

Face à la venue significative de nouveaux demandeurs d'asile, le Premier Ministre déclara dans sa conférence de presse du 16 janvier 2004: "(..) datt Lëtzebuerg absolut total um Enn ukomm ass vu senger Absorbtiounsfähegkeet, well mer weder Hotelten, nach Privattheiser, nach soss eppes fanne, fir Flüchtlingen (..) ënnerzebringen, sou datt ech d'Ministere vun der Justiz a vun der Famill haut de Mueren gebieden hunn, eng grouss Hal iergendwou zu Letzebuerg ze bauen, déi bewachen ze loossen an d'Flüchtlingen (..) an der Hal ënnerzebringen, well mir absolut um Enn ukomm sin vun eisen Opnahmefähegkeeten." Rarement on a vu Monsieur le Premier Ministre étaler de la sorte l'inaction et l'impuissance de son gouvernement. Pour l'inaction va encore: depuis des années aucune nouvelle structure pour accueillir des demandeurs d'asile n'a été aménagée ou mise en place. C'est l'affichage de l'impuissance qui va avoir des effets dans les semaines et mois suivant cette "sortie" de Monsieur Juncker. Les communes, contactées pour donner leur accord non pas à ce hall géant invoqué par le Premier Ministre, mais aux hypothèses plus raisonnables d'un hébergement d'une cinquantaine de personnes suggérées par les ministres compétents, ont toutes eu des problèmes, voire ont refusé. Peut-on s'étonner qu'après la démission du gouvernement en la matière, les communes hésitent?

Si la promesse faite par le gouvernement le 11 juin 2003 aux 1 500 déboutés du droit d'asile en provenance du Sandjak de les ramener pendant les vacances d'été, avait été tenue, il y aurait de la place. Plus de la moitié de ces personnes attendent toujours et occupent des logements pour demandeurs d'asile.

Revenons au compte rendu établi par le Service Information et Presse du briefing du 16 janvier dernier. Monsieur Juncker fait état des demandeurs d'asile et des immigrés clandestins venant d'Afrique de l'Ouest. "Eng considérel Zuel vu Leit aus deem Rayon sin an deene leschte Woche verhaft gin a setzen zu Schraasseg. Haut setzen zu Schraasseg 100 Prisonéier méi wéi am Joer 2002, dovun en Deel vun Drogenhändler, déi ënner dem Deckmantel vum politeschen Asyl

op Lëtzebuerg komm sin. (..) Ech soen iech elo an Zukonft all Woch, well den Här Friden doriwwer an der Regirong schwätzt, wéivill Flüchtlingen datt bäikomm sinn, wéivill Prisonéier datt bäikomm sinn, woubäi net all Flüchtling ee potentielle Prisonéier ass, fir datt dat ganz kloer ass. Mä d'Land soll wëssen wouriwwer gekrasch gëtt."

Quelques jours plus tard, sur les ondes de RTL, la journaliste interroge le Ministre de la Justice en invoquant le nombre considérable de détenus africains. Selon ses informations, 11 Africains seraient détenus. "Ass dat eng considérel Zuel an ären Aen?" Réponse de Monsieur Luc Frieden: "Déi Zuel ass méi grouss, well am Laf vun dene leschte Woche sinn eng 30 Leit oder déi leschte Méint eng 30 Leit festgeholl gin. Verschiddener sin an der Tëschenzäit aus der Untersuchungschaft awer erauskomm, dofir muss en déi kumulativ gesin. (...)" Si tous les chiffres évoqués sont des chiffres cumulatifs, il faut se méfier des chiffres gouvernementaux.

Mais là n'est pas la question. J'ai tenu à reproduire les mots de nos Ministres (les procès-verbaux in extenso des deux interventions peuvent être obtenus auprès du soussigné) pour que le lecteur puisse se faire une opinion s'il y a eu amalgame ou non.

Ce sont les effets de cette présentation des choses qui sont les plus "porteurs". Les demandeurs d'asile d'Afrique sont soumis à des contrôles de police incessants, leur image dans l'opinion publique se dégrade. (Une dame luxembourgeoise du nord du pays, favorable aux demandeurs d'asile, me dit au téléphone qu'elle ne vient plus en ville, que c'est trop dangereux avec tous les noirs qui se baladent.) Les refus des communes pour autoriser des logements collectifs s'accumulent. Un pareil dérapage de la part de Monsieur le Premier Ministre est très inhabituel, alors qu'il prend généralement et facilement soin d'éviter de casser la porcelaine du vivre ensemble....,

Une fois les élections passées, il faudra en venir (enfin) à une politique d'ensemble comprenant une accélération de la procédure avec augmen-

tation considérable des moyens humains pour examiner les demandes, une transposition de la directive européenne de février 2003 et de la motion de la Chambre des Députés du 22 mars 2001 (!) pour créer un cadre légal permettant aux demandeurs d'asile de travailler ainsi qu'une tripartite gouvernement/communes/ONG pour dégager une variété de solutions pour loger les demandeurs d'asile.

## Le 31 mars en Belgique et au Luxembourg

31 mars 2004: dernier délai pour les citoyens non-belges de l'Union Européenne pour s'inscrire sur les listes électorales des élections européennes du 13 juin en Belgique.

Le même 31 mars 2004 était important aussi pour les citoyens non-luxembourgeois de l'Union Européenne voulant s'inscrire sur les listes électorales des européennes au Grand Duché: ce jour-là ils étaient en retard d'une année, puisqu'au Luxembourg le délai était le 31 mars ... 2003.

Mais le 31 mars 2004 constituait la dernière chance pour s'inscrire, cette fois-ci pour tous les non-Luxembourgeois voulant participer aux élections communales d'octobre 2005.

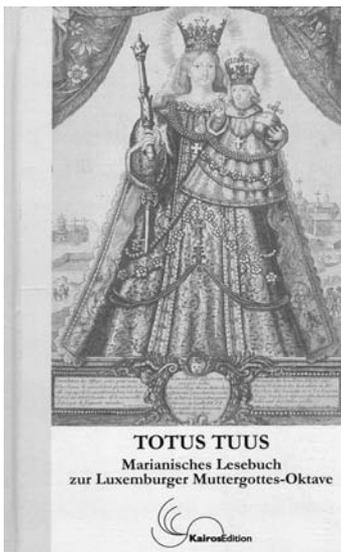
En Belgique, l'inscription sur les listes électorales pour les communales peut se faire au plus tard 3 mois avant pareilles élections. Autre différence notable pour ce qui est de la Belgique: Il faut bien sûr habiter ce pays avant la clôture des inscriptions, peu importe cependant qu'on y soit arrivé

la veille ou il y a 5 ans. Au Luxembourg il faut faire valoir 5 années de séjour au moment de l'inscription. Ajoutez-y les 18 mois qui séparent l'inscription du jour des élections et vous arrivez à 6 ans et demi avant de pouvoir choisir votre bourgmestre.

## Un coup de pied dans le ballon rond

Lors du voyage officiel au Portugal, le ciel serein des relations luso-luxembourgeoises avait été - passagèrement - obscurci lorsque les interlocuteurs méridionaux ont soulevé - avec insistance - le problème de la scolarisation des enfants portugais au Luxembourg.

Mais l'entente cordiale s'est vite réinstallée au point que notre Premier Ministre a été invité par son homologue portugais à un match du championnat d'Europe qui se déroulera le mois prochain au Portugal. Lorsque ces deux experts en foot se retrouveront autour du ballon, ils reviendront sans doute à une promesse faite par notre Premier Ministre à leur Premier Ministre d'antan en matière de ballon rond. Monsieur Juncker avait en effet promis à son homologue en visite officielle à Luxembourg de s'occuper de l'intégration des clubs de foot portugais dans la FLF. Leur Premier Ministre ne s'en souvient plus guère: de nombreuses années se sont écoulées sans que notre Premier Ministre n'ait donné le coup de pied promis. Rien n'a bougé en cette matière, sauf que le Portugal a changé de Premier Ministre. Et si les trois Premiers Ministres assistaient au même match, ils pourraient peut-être contribuer à un résultat positif ....



**Was sind die Ursprünge der Luxemburger Muttergottes-Oktave? Welche Perspektiven hat dieses große Kirchenfest für die Zukunft? Kann man heute überhaupt noch sinnvoll von Maria sprechen? Und was hat sie dem Menschen der Gegenwart zu sagen?**

**Zur Oktave eine Lesebuch über die Mutter Jesu zum Informieren und Meditieren mit Texten von Erzbischof Fernand Franck, Andreas Heinz, Georges Hellinghausen, Anastasia Bernet, Friederike Migneco, Volker Zotz, Wilhelm M. Maas, Pierre Teilhard de Chardin, Thomas Merton, Adrienne von Speyr...**

**KAIROS Edition**

150 Seiten EUR 24.—

ISBN 2-9599829-9-1

In Buchhandlungen

und während der Oktave im Bücherzelt bei der Kathedrale